

	Compte-rendu succinct	<u>Co-présidence</u> :
	COMMISSION N° 5 ECONOMIE	Le Président, Gérôme FASSETNET Le Vice-président, Eric MONTIGNON
	<i>Séance du Mardi 24 octobre 2017</i>	

Personnes présentes :

- ETREPIGNEY : Monsieur Frédéric BREGAND,
- EVANS : Monsieur Christophe LUSSEAU remplacé par Monsieur Jean-Luc HUDRY,
- FRAISANS : Monsieur Christian GIROD,
- LOUVATANGE : Monsieur Gérôme FASSETNET,
- MONTMIREY LE CHATEAU : Madame Monique VUILLEMIN,
- ORCHAMPS : Monsieur Jérôme CORLET / Madame Jessica RAMEL / Monsieur Régis CHOPIN,
- OFFLANGES : Monsieur Thierry VINCENT,
- PAGNEY : Monsieur Michel GANET,
- RANCHOT : Monsieur Eric MONTIGNON,
- SALIGNEY : Madame Sonia THEODIERE.

Personnes de JURA NORD :

- Monsieur Bruno TSCHANTRE, Chargé de développement,
- Madame Delphine BARBERET, Responsable administrative et juridique,
- Madame Julie GAUDIN, Chargée de mission TEPOS.

Personnes excusées/absentes :

- DAMPIERRE : Monsieur Christophe FERRAND / Madame Joss BERNARD (excusée) / Madame Josette PAILLARD,
- EVANS : Monsieur Serge CORNOUEIL (excusé),
- FRAISANS : Madame Christine MAUFFREY (excusée),
- MONTEPLAIN : Monsieur Luc BEJEAN (excusé),
- ORCHAMPS : Monsieur Christian RICHARD (excusé),
- ROMAIN : Madame Nathalie RUDE.

La Commission n° 5 « Economie » s'est réunie le Mardi 24 octobre 2017 à 20h00 à SERMANGE sous la co-présidence de Monsieur Gérôme FASSETNET, Président, et Monsieur Eric MONTIGNON, Vice-président.

Le Président ouvre la séance à 20h14.

Monsieur le Président précise que les Commissions se réunissent dans l'ordre à moins que les VP ne soient pas disponible.

Avancement projet ZAC des Perrières à Dampierre

Monsieur le Président précise que les éléments ont été transmis aux notaires afin que l'acte puisse être signé. Le marché sera notifié à l'entreprise dès qu'on aura signé. Le projet a commencé début d'année et espère que le délai administratif se finisse avant la fin de l'année.

Monsieur Eric MONTIGNON, Vice-président, 6 offres ont été reçues. Le MOE a rendu son rapport d'analyse. Jura Nord a eu de la chance car le porteur de projet principal (univers de l'emballage) a revu la taille de son bâtiment à la baisse.

Monsieur Régis CHOPIN (ORCHAMPS) demande si cette entreprise est une grosse PME ?

Monsieur Eric MONTIGNON, Vice-président, répond que c'est un groupe. Tant que l'acte n'est pas signé, rien n'est sûr.

Monsieur le Président indique que tout est bon au niveau administratif pour signer l'acte de vente.

Monsieur Eric MONTIGNON, Vice-président, indique que lors des sondages archéologiques, le vendeur a signalé qu'une partie de sa culture a été abîmée. Peut-être qu'il va demander quelques choses ? Il indique être inquiet car la date de signature n'est pas arrêtée.

Monsieur Régis CHOPIN (ORCHAMPS) demande quelle est la clause de dédit ?

Monsieur le Président répond que la clause suspensive légale est de 10 %.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres contacts sur la zone d'activités ?

Monsieur Eric MONTIGNON, Vice-président, répond que des contacts sont pris mais attend le commencement des travaux.

Pour information.

Développement de la Fibre Optique

Monsieur Eric MONTIGNON, Vice-président, informe de l'avancée du dossier. En attente de date de réunion de chantier mais l'entreprise a été retenue.

Monsieur le Président ajoute un point sur le financement des communes. Jura Nord a alerté Monsieur le Préfet sur la participation financière des communes. Monsieur le Préfet a fait le nécessaire pour que la répartition financière entre EPCI et communes reste valable.

Monsieur Eric MONTIGNON, Vice-président, ajoute que l'on profite des travaux de la ZAC des Perrières à Dampierre pour mettre la Fibre Optique (20 000 €). La question se pose sur la ZAC à Ranchot (42 000 € FTTP), il faudra donc conventionner. Ce dossier est en réflexion.

Monsieur le Président indique que les terrains situés dans la ZAC à Ranchot par la société ROY sont en vente. Il ajoute que la Fibre Optique et la téléphonie posent soucis.

Monsieur Michel GANET (PAGNEY) indique qu'il serait intéressant de contacter le SGAR à Dijon.

Pour information.

Schéma Régional Economique

Monsieur le Président précise que depuis la loi NOTRe l'économie doit être pilotée par la Région et les intercommunalités. Une rencontre avec l'ARD a eu lieu et une convention avec la Région va être possible. Un réseau doit être créé et il faut que Jura Nord se fasse connaître.

Monsieur Bruno TSCHANTRE, Chargé de développement, indique que la Région peut aider à l'immobilier d'entreprise pour les entreprises : une convention entre Région et Jura Nord est nécessaire afin que la Région puisse apporter des subventions.

Il ajoute que le territoire Jura Nord est connu de la Région car Jura Nord est territoire à énergie positive. Concernant l'aide aux entreprises, pas besoin de convention mais la collectivité doit être proactive pas forcément financièrement mais des dispositifs peuvent être mis en place.

Monsieur Eric MONTIGNON, Vice-président, ajoute qu'Initiatives Jura aide les entreprises qui souhaitent s'installer.

Monsieur le Président indique que le Val d'Amour est en train de signer la convention avec la Région et a prévu comme critère une bonification de l'achat de terrain. Il faut conventionner avec la Région.

Monsieur Bruno TSCHANTRE, Chargé de développement, précise qu'il est en attente de la délibération du Val d'Amour.

Monsieur Régis CHOPIN (ORCHAMPS) indique que l'aide aux entreprises ne doit pas être que pour l'achat de terrain. Il y a également un budget d'investissement à prévoir pour donner des aides aux entreprises (par exemple logements pour les salariés ou autres...). La politique du logement est importante.

Monsieur le Président indique qu'on va travailler avec la Région pour améliorer les équipements pour les entreprises (fibre optique ou autres) plutôt que d'aider financièrement les entreprises pour qu'elles viennent s'installer.

Il informe également la Commission que l'Etat aide à la rénovation de logements sociaux : DETR (2018 dernière année).

Avis favorable pour le conventionnement avec la Région.

Débriefing de la soirée des acteurs économiques

Monsieur le Président fait un point sur la soirée des acteurs économiques.

Nombreux participants : 130 entreprises et environ 200 personnes.

Premiers retours : très bon.

Monsieur Régis CHOPIN (ORCHAMPS) indique que les retours sont excellents.

Monsieur Bruno TSCHANTRE, Chargé de développement, indique que lors de cette soirée, il est ressorti de créer un réseau, un annuaire des entreprises, de faire de la promotion des activités, visites des entreprises, des tables rondes sur des thématiques.

L'idée était d'organiser une rencontre entre tous les partenaires économiques.

Monsieur Christian GIROD (FRAISANS) précise que la création d'annuaire est très important et à terme organiser une conférence sur un thème bien précis.

Monsieur Bruno TSCHANTRE, Chargé de développement, ajoute que le petit retour négatif est que devant les stands, des groupes étaient déjà formés et les personnes n'osaient pas aller.

Madame Sonia THEODIERE (SALIGNEY) ajoute que l'étiquette était trop petite.

Monsieur Régis CHOPIN (ORCHAMPS) indique qu'il n'est pas d'accord avec les observations car il faut aller échanger avec les entreprises. En revanche, l'annuaire des entreprises est très important et doit être fait très rapidement.

Monsieur le Président ajoute que les partenaires du tourisme souhaitent également un annuaire et une cartographie des acteurs. Un set jetable pour les entreprises par exemple ?

Monsieur Christian GIROD (FRAISANS) indique qu'il a essayé de développer l'enveloppe pour les baguettes de pain.

Monsieur le Président précise que Céline GARRIGUES peut se charger de faire cet annuaire.

Monsieur Régis CHOPIN (ORCHAMPS) précise que le plus important est de faire un annuaire rapide des présents !

Monsieur Christian GIROD (FRAISANS) est d'accord avec Régis de faire un annuaire rapide avec les présents dans un premier temps. Il faut un annuaire avec l'activité de l'entreprise.

Monsieur Eric MONTIGNON, Vice-président, indique qu'il faut également mettre les entreprises qui se sont excusées et qui ont répondu à l'invitation.

Monsieur le Président indique que notre chargée de communication va se charger de cet annuaire.

Il faut également que Jura Nord s'occupe d'organiser des visites d'entreprises.

Sur le thème de la mobilité, pourquoi pas ne pas organiser une visite !

Questions diverses

Monsieur le Président précise qu'il a rencontré l'ARS afin de mettre en place le contrat local de santé. Il propose dans le cadre du Pays Dolois un financement de 50 % sur un poste d'animateur de territoire afin de créer le lien avec l'ARS et le milieu médical. Ce poste serait financé par l'ARS à 50 % et les 50 % autre serait financé par la Région. Il souhaite présenter ce contrat local de santé sur les territoires.

Ce poste existe déjà sur le Grand Dole et ce poste peut être étendu au Pays Dolois. Ça serait un chargé de mission avec une durée de contrat de 5 ans.

Ce contrat local de santé sera joint avec le compte rendu.

Monsieur Régis CHOPIN (ORCHAMPS) demande si la gratuité de ce poste va perdurer car sinon il faudra financer ?

Monsieur le Président indique qu'il va réunir l'ARAPT Pays Dolois afin d'évoquer cette possibilité.

Pour information, l'ARAPT Pays Dolois va recruter un directeur/animateur pour le Pays Dolois.

Il ajoute également qu'à la fin de la soirée des acteurs économiques, les maraîchers ont commencé à travailler ensemble et sont en réflexion de trouver un local pour un commerce de producteurs.

Séance levée à 21h55.

Le Président,
Gérôme FASSET

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "COMMISSION DES COMMUNES DU JURÀ NORD". In the center of the stamp, there is a small emblem or logo. Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be "Gérôme FASSET".